

SEANCE DU 17 JANVIER 2018

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

*Membres en
exercice : 11*

Corum : 6

Présents : 6

Absents : 5

Pouvoirs : 0

Votants : 6

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept janvier à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Amécourt, légalement convoqués le onze janvier deux mille dix-huit, se sont réunis à la Mairie d'Amécourt, en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain BÉAL, Maire,

Etaient présents :

BEAL Alain
BLANQUET Jean-Marie
DE GROOTE Christian
DOYEN Cyril
GERMOND Gwendolyn
VINCENT Pascal

Absents Excusés :

DESCHARLES Arnaud
DRIEUX Xavier
TAUPELET Roger

Absents :

DENEL Delphine
DOLÉ Guillaume

Secrétaire de séance :

KAUFFER Karine

Sommaire de la séance du 17 janvier 2018 :

- 1 - *Approbation du CR du 19 octobre 2017*
- 2 - *Subvention / Convention EPFN (avl)*
- 3 - *Crédits d'investissements anticipés 2018*
- 4 - *Questions diverses*

Délibérations n° :

- | | |
|--------|---|
| 1/2018 | <i>Subvention / Convention EPFN (avl)</i> |
| 2/2018 | <i>Crédits d'investissements anticipés 2018</i> |

1 -APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 19 octobre 2017

APPROUVE à l'unanimité ledit compte rendu.

2- SUBVENTION / CONVENTION EPFN (Avenir de la Levrière)

Relevant de l'AMI « Paysages, Territoires et Transition », cette opération est portée par le CAUE27 au travers de l'atelier de recherche action « Vallées Habitées ». Le CAUE sera présent tout au long de l'étude.

La vallée de la Lévrière (située à l'extrémité Nord Est du département de l'Eure aux marches des Régions Normandie, Ile de France et Hauts de France) est essentiellement résidentielle. Ce territoire voit se heurter la dynamique démographique des plateaux et la déprise de la vallée (fermeture de classes, fermeture de services et commerces de proximité, abandon de l'exploitation des coteaux...). L'association l'Avenir de la vallée de la Lévrière (AVL), les communes et la communauté de communes Vexin Normand veulent renforcer l'attractivité locale afin d'accueillir plus de jeunes ménages et assurer le renouvellement de la population. La démarche «vallées habitées» constitue un puissant levier pour accompagner ce projet de territoire sensible.

La commune d'Amécourt s'engage avec l'EPFN et le CAUE27, à une étude de revitalisation à l'échelle de la Vallée de la Lévrière.

Cette étude est cofinancée par la région (40% du HT), l'EPFN (35% du HT), le CAUE27 pour 15 000€ et le solde réparti entre les Collectivités tel que précisé dans le tableau joint :

Les Collectivités	Montant nécessaire	Dont résiduel HT	Dont TVA
Bezu-la-Forêt (291 hab)	291	97	194
Hébécourt (590 hab)	8 850	2 950	5 900
Mainneville (418 hab)	6 270	2 090	4 180
Martagny (141 hab)	2 115	705	1 410
Mesnil-sous-Vienne (130 hab)	1 950	650	1 300
Amécourt (170 hab)	510	170	340
Sancourt (164 hab)	2 460	820	1 640
CDC Vexin Normand	7 554	2 518	5 036
Totaux	30 000	10 000	20 000

Considérant que cette démarche « Vallée Habitées » est essentielle pour l'avenir de notre territoire ;

Vu le projet de convention de financement ci-annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de financement,

ACCORDE une participation financière plafonnée à 510 € HT et de prendre en charge la TVA afférente à cette opération à concurrence de 340 € de TVA.

Délibération 1/2018

3- CREDIT D'INVESTISSEMENTS ANTICIPES

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1^{er} janvier et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart de crédits d'investissements ouverts dans l'année budgétaire précédente (art. L1612-1 du CGCT).

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viendrait à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de les mandater.

Sur cette base il convient d'autoriser l'ouverture anticipé en dépense d'investissement pour l'exercice 2018 des crédits suivants :

Chapitre	Total des crédits ouvert au BP2017	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2018
204	900.00	225.00
21	80 000.00	20 000.00
23	4 500.00	1125.00
27	500.00	125.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE l'ouverture anticipée de crédit d'investissement 2018

ADOpte à l'unanimité la présente délibération

Délibération 2/2018

4- QUESTIONS DIVERSES

- ❖ STPEE - travaux place du Pâtis prochainement planifiés
- ❖ SIEGE27 - Travaux retenus programmation 2018
 - Bas du village
 - Ligne moyenne tension (reportée 2019)
- ❖ Affaire CARON prévue au tribunal correctionnel le 3/01/18, reporté à sa demande (date non connue)

- ❖ Chemins 21/23 à nettoyer pour l'application du bornage (non accessible)
- ❖ Demande de nettoyage du monument au mort pour le 8 mai + prévoir son renfort sur le talus
- ❖ Demande de nettoyage de toutes les entrées de la commune, par la commune si concernée et par les propriétaires riverains concernés.
- ❖ Information SNCF : arrêt du trafic ferroviaire pour 2 ans.
- ❖ Demande de sécurisation arrêt de bus du buisson de bleu, éclairage + ralentisseur ou zone 30
- ❖ Note aux administrés à transmettre sur les règles de taille de de haie

La séance est levée à 20h00

BÉAL Alain

BLANQUET Jean-Marie

~~DESCHARLES Arnaud~~

DE GROOTE Christian

DOYEN Cyril

DENEL Delphine

DOLE Guillaume

DRIEUX Xavier

GERMOND Gwendolyn

TAUPELET Roger

VINCENT Pascal

